



Le rôle de la DRED dans le parcours doctoral

Journée « Réussir son doctorat » - Lundi 07 avril 2025

Sommaire

1. La Direction de la Recherche et des études doctorales
2. Présentation du service des études doctorales
3. Les écoles doctorales en quelques chiffres
4. Faire sa thèse à l'université : Démarches clés
5. Doctorat à temps plein et à temps partiel
6. Codirection, encadrement associé et cotutelle de thèse
7. Financer son doctorat
8. Liens utiles

1. La Direction de la Recherche et des études doctorales

La DRED est le service d'appui pour toutes les questions liées à la recherche et aux études doctorales ; elle assure 5 missions principales :

- L'accompagnement de la communauté scientifique dans ses différentes démarches administratives et l'organisation de la Commission recherche
- Le pilotage financier du budget affecté à la recherche
- L'appui à l'ingénierie et à la valorisation de la recherche
- La gestion administrative du doctorat et l'accompagnement au parcours doctoral
- La publication de la recherche scientifique aux Presses universitaires de Paris Nanterre

2. Le service des études doctorales

Au sein de la DRED, le service des études doctorales de l'université Paris Nanterre regroupe les six écoles doctorales de l'université Paris Nanterre, le bureau des soutenances de thèses et d'HDR ainsi que le service de la formation doctorale.

Ce service, constitué de 10 agents, assure un accompagnement complet des doctorants tout au long de leur parcours et assurent les missions suivantes :

- La **gestion administrative des doctorants**, depuis l'inscription jusqu'à la soutenance de thèse
- Le suivi des conventions de **codirections** et des cotutelles de thèses
- L'organisation des **formations doctorales** et des **soutenances de thèses**
- Le **suivi des parcours** de formations doctorales
- L'**aide à l'insertion professionnelle** et le suivi du **devenir** des docteurs

3. Les écoles doctorales en quelques chiffres

- 42 Unités de recherche
- Nombre doctorants inscrits en 2024/2025 : **1236 doctorants**
- Nombre d'inscrits en première année en 2024/2025 : **215**
- Nombre de soutenances en 2024 : **141**
- Nombre de cotutelles en 2024/2025 : **114**

4. Faire sa thèse à l'université Paris Nanterre : Démarches clés

1. Conditions d'Admission

- Être titulaire d'un Master ou équivalent.
- Trouver un directeur de thèse dans son domaine de recherche.
- Identifier l'école doctorale adaptée à son projet.

2. Candidature et Inscription

- Dépôt de candidature via la plateforme ADUM (Accès Doctorat Unique Mutualisé).
- Analyse du dossier et validation par la direction de thèse, de l'unité de recherche et par la direction de l'école doctorale
- Inscription administrative selon le calendrier universitaire.

3. Formation et Suivi du Doctorat

- Validation de formations doctorales
- Comité de Suivi Individuel (CSI) :
 - Instance obligatoire qui suit l'évolution du doctorant, identifie d'éventuelles difficultés et propose des solutions.
 - Condition obligatoire pour la réinscription.
 - Mise en place du CSI dès la première d'année d'inscription

5. Le doctorat à Paris Nanterre : Statuts temps plein et temps partiel

1. Doctorat à temps plein :

- Bénéficie d'un contrat doctoral ou d'un financement dédié
- Consacre 100% de son temps à la recherche
- Durée de thèse : 3 ans réglementaire + 1 année de prolongation possible avec dérogation

2. Doctorat à temps partiel :

- Ne bénéficie pas d'un financement dédié à la recherche
- Réalisation de la thèse en parallèle d'une activité professionnelle ou d'une activité personnelle
- Durée de la thèse : 6 ans réglementaire + 1 année de prolongation possible avec dérogation

3. Des obligations communes :

- Comité de suivi individuel obligatoire pour valider la réinscription
- Validation de formations doctorales (équivalences possibles pour les doctorants en temps partiel, formations en hybride et à distance)
- Soutenance de thèse sous les mêmes conditions pour les deux statuts

6. Codirection, encadrement associé et cotutelle de thèses

1. Codirection de thèse :

- Deux directeurs de thèse, au sein de Paris Nanterre ou avec une autre université française.
- Inscription unique à Paris Nanterre.
- Un seul diplôme délivré
- Convention de codirection requise

2. Encadrement associé par une personne non-HDR :

- À Paris Nanterre, un doctorant peut être **encadré** ou **supervisé** par une personne **non-HDR**, mais sous certaines conditions.
- Le nombre d'encadrements associés de thèses par un/e non HDR doit être limité à 3 thèses et 1 seul encadrant associé est autorisé par thèse
- Validation par la Commission Recherche de l'encadrement associé après étude d'un dossier qui doit être déposé au plus tard 6 mois après l'inscription du/de la doctorant/e en thèse.

3. Cotutelle de thèse :

- Encadrement par deux directeurs de pays différents
- Double inscription (Université Paris Nanterre + université étrangère)
- Deux diplômes délivrés
- Convention de cotutelle requise

Ces dispositifs ont pour but d'élargir les perspectives académiques et professionnelles du doctorant

7. Financer son doctorat

- **Les contrats doctoraux : durée, salaires et conditions**

- Le contrat doctoral est conclu pour une durée de trois ans
- La rémunération minimale mensuelle brute évolue selon un calendrier prédéfini :
 - À compter du 1^{er} janvier 2025 : 2 200 € bruts par mois.
 - À compter du 1^{er} janvier 2026 : 2 300 € bruts par mois
- Le doctorant contractuel se consacre principalement à ses travaux de recherche en vue de la préparation de sa thèse. Le contrat peut prévoir des missions complémentaires telles que des activités d'enseignement ou des tâches d'expertise

- **Contrats doctoraux UPN / Paris Lumières Alliance**

- ✓ Contrats doctoraux UPN : 48 en moyenne par an, dont un réservé pour un contrat doctoral handicap
- ✓ Contrats Paris Lumières Alliance : 6 à 9 en moyenne

La sélection des candidats, par les conseils des écoles doctorales pour Nanterre, ou par les collèges doctoraux, pour les contrats Paris Lumières Alliance, se déroule en deux temps :

- 1^{ère} étape : Présélection par les unités de recherche;
- 2^e étape : admission sur audition (en juin de chaque année).

Le projet de thèse doit satisfaire aux critères suivants : qualité scientifique, originalité, faisabilité.

- **Contrats doctoraux Handicap**

Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation propose des contrats doctoraux au bénéfice des étudiant.e.s en situation de handicap. Sélectionnées sur des critères d'excellence scientifique, ces doctorants bénéficient pendant trois ans d'un financement pour entreprendre leur projet de thèse au sein d'une école doctorale. Selon les années ces contrats sont rémunérés par le ministère ou par l'établissement.

- **Appels à candidatures, bourses et prix**

Le service des écoles doctorales diffuse auprès des unités de recherche, ainsi que sur les sites des écoles doctorales, des appels à candidatures pour des contrats doctoraux provenant d'institutions telles que l'Institut des Amériques, l'UFA, etc.

Des appels à candidature pour diverses bourses de mobilité sont transmis, tout au long de l'année, par courriel ou sur le site de l'ED – Onglet financement – Rubrique doctorants.

Des prix de thèses sont proposés aux jeunes docteurs. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site de chaque école doctorale – Onglet financement – Rubrique docteurs.

- **Aide aux doctorants**

À l'Université Paris Nanterre, les doctorants peuvent bénéficier de diverses aides financières ponctuelles proposées par les écoles doctorales pour soutenir leurs activités de recherche et leurs projets académiques.

Les jeunes docteurs peuvent solliciter un soutien financier pour la publication de leur thèse. Pour de plus amples renseignements, voir les sites des ED Onglet Financement - Rubriques doctorants et docteurs - aides attribuées par l'ED.

8. Liens utiles :

- Site de la Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales :

<https://direction-recherche.parisnanterre.fr/>

- Site du service des études doctorales :

<https://direction-recherche.parisnanterre.fr/service-des-etudes-doctorales>

- Site de la formation doctorale de Paris Nanterre :

<https://formationdoctorale.parisnanterre.fr/>

- Site du bureau des soutenances de thèses :

<https://direction-recherche.parisnanterre.fr/service-des-etudes-doctorales/service-des-soutenances/soutenances-de-theses-2023>